



SECRÉTARIAT : 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON - Tél/Fax : 33 (0)4 93 35 35 17 - Courriel : gir.maralpin@wanadoo.fr - Internet : www.gir-maralpin.org

Nice - Faculté de Droit et Sciences économiques – 26 mars 2009

Séminaire GIR/SFU/IIC
La LGV Paca et le développement durable de l'Arc méditerranéen



Les logiques territoriales de l'arc méditerranéen
Les enseignements des SCoT

Intervention de Dominique Musslin
Urbaniste
Vice-président de la SFU



Synopsis

Pour le *diaporama* cf. :

<http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/MusslinConfSeminGirSfulicLgvPacaNiceDiapo904.ppt>

Dominique Musslin présente un travail sur l'occupation du sol en PACA et son évolution à l'échelle de PACA et de Languedoc-Roussillon (LR), de manière à apprécier, à cette échelle et au niveau de résolution des SCoT, la réalité de l'espace urbain, de l'espace naturel et de l'espace agricole et, ainsi, les limites spatiales de la métropolisation.

Cela permet de clarifier où sont les grands enjeux en matière d'implantation de la population, où sont les polarités. Et, par là même, de bien se rappeler qu'il y a de très fortes polarités et concentrations de population et d'emploi en PACA que le discours sur l'étalement urbain ne doit pas masquer !

L'urbanisation représente en moyenne 6 % du territoire national, et 10 % sur l'arc méditerranéen.

Mais il y a d'importantes disparités entre les SCoT de l'arc méditerranéen. L'agriculture se localise notamment sur la frange littorale de Languedoc et la Vallée du Rhône. Les espaces naturels sont largement prédominants dans l'arrière pays provençal (ex. Provence Verte) et azuréen, moins présents sur le littoral languedocien et la vallée du Rhône. Les espaces urbains sont prédominants dans trois zones : la conurbation azuréenne élargie à l'est varois, l'aire toulonnaise et le secteur de La Ciotat / Marseille / Étang de Berre / Aix et, enfin, le secteur de Montpellier, qui concentre l'essentiel de l'explosion démographique de la région Languedoc.

De ce fait, lorsque l'on cherche à construire une infrastructure sur un territoire, il ne faut pas se faire « berner » par les données sur la croissance démographique qui « font penser » que la population se localise dans les périphéries ..., et revenir à la réalité des grandes concentrations de population, lesquelles restent largement dans les cœurs d'agglomération existants.

De ce fait, il y a pour la LGV un seul tracé vraiment urbain, qui relie les villes, et un autre tracé qui passe dans les zones rurales et agricoles.

Commentaires des planches du diaporama

Pour le *diaporama* cf. :

<http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/MusslinConfSeminGirSfulicLgvPacaNiceDiapo904.ppt>

DIAPO 2

Citation - Fernand Braudel « *La ville se crée à la rencontre des flux* »

DIAPO 3

Titre - Les SCoT nous permettent de mieux saisir les logiques territoriales de l'arc méditerranéen

DIAPO 4

Le fait urbain, l'urbanisation est un des phénomènes les plus significatifs de l'arc méditerranéen.

Il se traduit par deux phénomènes:

- Un étalement urbain dont le dernier recensement nous montre qu'il se poursuit.
- Une croissance en dents de scie des villes centres et de leur proche périphérie.

Si on essaie de cartographier ces phénomènes à une échelle régionale, on arrive à des représentations « pointillistes », si on prend pour référence cette école de peinture du

siècle dernier. On saisit le mouvement d'étalement, mais on ne situe pas les grandes lignes de force de l'organisation territoriale.

DIAPO 5

Une deuxième forme de représentation synthétique, en l'occurrence celle qui a été élaborée par Gabriel JOURDAN, permet de mieux saisir les liens entre les villes, les principales villes devrais-je dire. Mais elle a le défaut de sa qualité: elle ne permet pas de saisir les caractéristiques des territoires que traversent les infrastructures.

On peut donc se retrouver avec des infrastructures pertinentes en termes de flux, mais qui posent des problèmes d'insertion. Nous sommes dans ce cas de figure avec le projet de traversée de l'arc méditerranéen par une ligne à grande vitesse ferroviaire.

DIAPO 6

Mon propos est très simple: je vous suggère de croiser l'enjeu des déplacements avec une analyse et une représentation de l'occupation du sol.

DIAPO 7

En m'appuyant plus précisément sur une analyse comparée des territoires « dont le développement est encadré par des schémas de cohérence territoriale ».

DIAPO 8

Les 44 SCoT de l'arc méditerranéen ont été analysés et comparés.

DIAPO 9

En première analyse, comment se caractérise l'occupation du sol dans l'arc méditerranéen:

- Un territoire faiblement artificialisé,
- Une part assez importante d'espaces agricoles
- Une part déterminante d'espaces naturels.

La proportion entre les 3 varie assez peu tant que l'on reste à une échelle régionale.

DIAPO 10

Par contre si on compare les SCoT entre eux, on voit progressivement apparaître des différences sensibles.

DIAPO 11

Différences particulièrement nettes pour ce qui concerne l'espace agricole :

- très représenté, voire majoritaire dans la vallée du Rhône et la plaine languedocienne,
- assez présent dans l'arrière pays provençal,
- quasi inexistant le long de la côte provençale.

DIAPO 12

A l'inverse, les espaces naturels se retrouvent là où les espaces agricoles sont peu ou assez peu présents :

- de façon assez forte le long de la côte provençale,
- de façon très forte dans l'arrière pays provençal.

Ainsi, une infrastructure qui traverserait l'arrière pays se confronte à l'évidence à la question de la préservation du paysage et cela tout au long de son trajet.

DIAPO 13

La côte provençale se distingue par une occupation humaine et une artificialisation du sol quatre fois supérieure à la moyenne des SCoT de l'arc.

DIAPO 14

Cette carte de synthèse met en exergue l'occupation du sol qui est la plus caractéristique de chaque SCoT. Si on met de côté les secteurs de montagne, on voit se profiler trois entités territoriales:

- les SCoT « urbains » qui se concentrent le long de la côte provençale,
- les SCoT « nature » qui correspondent à l'arrière pays provençal,
- les SCoT « agricoles » dans la vallée du Rhône et le Languedoc.

DIAPOS 15 & 16

En conclusion, si nous disposions jusqu'à présent de représentations cartographiques nous indiquant où se trouvaient les habitants concernés par les futures infrastructures, le passage par une analyse synthétique de l'occupation du sol dans les schémas de cohérence territoriale nous permet d'avoir une approche plus transversale et de repérer en même temps les zones à desservir et les zones fragiles sur le plan de l'environnement.
